

A Madame Audrey Azoulay, Ministre de la Culture et de la Communication  
A M. Michel Sapin, Ministre de l'Economie et des Finances  
A M. Brun-Buisson,  
A Mme Sophie Leron, Ministère de la Culture  
A Mme Sophie Lecointe, DGMIC  
A Mme Pascale Marie, directrice du SEPM  
A M. Francis Morel, président du SPQN  
A M. Croissandeau, *l'Obs*  
A Ms Fenoglio et Bronner, *le Monde*  
A M. le directeur de la rédaction, *l'Express*

copie à : Médiapart, Acrimed, Arrêts sur Images,  
France Inter, l'Humanité, Libération, le Canard Enchaîné,  
Photo, L'Oeil de la Photographie, Visa pour l'Image, FishEye Magazine, CNAP,  
Réponses Photo, Mowwgli, Journal des Arts, Les Inrockuptibles...

Paris, le 6 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

Le mois de Novembre a été l'occasion inédite pour les agences de photographies et les collectifs de photographes indépendants ou appartenant à des syndicats, de se réunir afin d'évoquer ensemble les retards de paiement insupportables que nous imposent certains titres et groupes de presse.

La loi de modernisation de l'Economie du 4 août 2008 impose un raccourcissement des délais de paiement, des pénalités et amendes administratives, et des sanctions pénales.

Le « Code de bonnes pratiques professionnelles entre éditeurs, agences de presse et photographes » rédigé à l'issue de la mission de médiation confiée à M. Brun-Buisson par le Ministère de la Culture, et signé le 15/07/2014 par les représentants des éditeurs de presse pose de façon très précise dans l'article 22 (Délais de paiement) les limites des délais de paiement envisageables.

Le 30 août dernier, à l'occasion du coup d'envoi du prestigieux festival de photojournalisme Visa pour l'image, notre Ministre de la Culture Mme Audrey Azoulay s'est engagée à réduire les aides de l'Etat à la presse si les délais de

règlement des photographes et agences n'étaient pas respectés (Cf : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Presse/Communiques-de-presse/Nouvelles-mesures-en-faveur-du-photojournalisme>).

Cette situation perdure en toute impunité malgré les différents leviers que vous avez contribué à mettre en place, c'est par conséquent toute la chaîne de production des images, du photographe au diffuseur, déjà ébranlée par les baisses de tarifs imposées par nos clients de la presse, qui menace de disparaître.

La pluralité de l'information, incarnée par la diversité des sources est aujourd'hui menacée suite à de nombreuses disparitions d'agences photographiques. Des agences et des photographes sont mis en difficulté jour après jour, et s'interrogent sur la possibilité matérielle de poursuivre leur activité, en grande partie à cause des délais de paiement des titres de presse qui viennent dramatiser une situation économique déjà plus que morose.

Il est absolument scandaleux, et illégal, que nos clients fassent de la trésorerie « sur le dos » de leurs fournisseurs, et mettent ainsi en péril toute une profession.

A titre d'exemple et en ce qui concerne les co-signataires de cette lettre, les factures impayées à plus de 60 jours par les groupes Le Monde et Altice Media atteignent les 500.000 euros.

C'est peu, comparé aux chiffres d'affaires de ces groupes, et des subventions que ces mêmes groupes reçoivent chaque année.

C'est énorme, ramené aux chiffres d'affaires des agences ou des photographes qui eux ne sont pas subventionnés par l'argent public.

Madame la Ministre de la Culture et de la Communication, vous allez ce mois-ci recevoir les dossiers de demandes d'aides publiques à la presse écrite.

Nous vous demandons collectivement de suspendre d'urgence l'engagement de subventions d'argent public, tant que toutes nos factures en souffrance n'auront pas été réglées.

Nous demandons également à Monsieur Michel Sapin, Ministre de l'Economie et des Finances de faire appliquer les amendes administratives prévues selon la loi n°2008-776 du 4 août 2008 à nos clients multirécidivistes.

L'année 2016 a été une année de radicalisation des mauvaises pratiques et de l'effondrement des tarifs de certains de nos clients. La situation est dramatique pour les agences et les photographes.

Nous ne pourrions pas tenir ainsi en 2017.

Sans réponse et sans une action rapide et efficace des destinataires de cet appel, nous envisagerons une mesure exceptionnelle.

Les agences et collectifs co-signataires prévoient de cesser toute distribution d'images aux titres et groupes de presse dont le comportement irresponsable menace leur existence.

Dans l'attente de votre retour, Mesdames, Messieurs, nous vous prions d'agréer l'expression de notre haute considération.

**Signataires :**

l'Agence AGE FOTOSTOCK, Alfonso GUTIERREZ ceo et président du CEPIC (Center of the Picture Industry), membre du Snapig

l'Agence ANDIA, Serge CORRE directeur,

l'Agence BIOSPHOTO, Gilles TAQUET directeur, membre du Snapig,

l'Agence BRIDGEMAN Images/Rue des Archives, Laurence Doumenc,

l'Agence CIRIC, membre du Saphir,

l'Agence COCKTAIL SANTÉ, Gladys De Micheli,

l'Agence COSMOS, Annie BOULAT directrice,

DIVERGENCE Images, association de 106 photographes indépendants

La FNAPPI, Fédération nationale des agences de presse photo et information pour ses adhérents : ABACA Press, ACTUA Press, ALLPIX BESTIMAGE, BUREAU 233, CRYSTAL Pictures, DPPI Media, ENAPRESS, E-PRESS Photo, GAMMA-RAPHO, H&K, JBV News, JLP Photo Agency, KCS Presse KEMPINAIRE Millereau Sport Presse, NEWS Pictures, PHANIE, SIPA Press STARFACE, STUDIO B, VISUAL PRESS Agency.

l'Agence KHARBINE-TAPABOR, membre du Snapig, l'équipe

l'Agence LA COLLECTION, Véronique Martingay et Hervé Mouriacoux, co-directeurs, membre du Snapig,

l'Agence MODDS,

l'Agence MYOP ,

l'Agence PHOTONONSTOP, Gilles TAQUET directeur , membre du Snapig,

PICTURETANK,  
l'Agence PLAINPICTURE,  
STUDIO HANS LUCAS , directeur Wilfrid ESTEVE,

Le SAPHIR , Syndicat des Agences de presse photographiques : Agence FEP, AFP,  
REUTERS, ASSOCIATED Press, MAGNUM Photos, MAXPPP, ROGER-  
VIOLLET, PRESSE-SPORT, SPORTISSIMO photo, SPORTPIXPRESS , STUDIO  
X, Agence CIRIC,

SIGNATURES, Maison de photographe, directrices Marie KARSENTY et  
Frédérique FOUNÈS,

Le SNAPIG, Syndicat national des agences photographiques d'illustration  
générale : AGE fotostock, BIOS Photo, BRIDGEMAN Images, KHARBINE-  
TAPABOR, LA COLLECTION, PHOTO 12, PHOTONONSTOP

TENDANCE FLOUE,  
et  
l'Agence VU', membre associé du Saphir.